

L'AFL se dote d'une raison d'être et présente sa nouvelle identité visuelle

En cette année 2020, l'AFL se dote d'une « raison d'être » qui vise à formaliser son identité, telle que définie par ses collectivités membres. Sur proposition de son Conseil d'administration composé exclusivement de représentants de collectivités, elle vient de recevoir l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires, ce jeudi 28 mai, pour une intégration dans les statuts de l'AFL-ST¹. Cette raison d'être se décline sous la forme d'un manifeste et d'une nouvelle identité visuelle.

La raison d'être de l'AFL

S'inscrivant dans les dispositions de la loi Pacte et s'appuyant sur une volonté politique forte de la part de ses instances, l'AFL a, depuis fin 2019, lancé une démarche visant à réaffirmer son identité dans le paysage du financement des collectivités. Cette approche collective impliquant directement l'ensemble de ses parties-prenantes : collectivités locales, salariés, représentants des collectivités actionnaires, partenaires... a abouti dès le mois de mars 2020 à une raison d'être, adoptée ce jour par l'Assemblée générale des actionnaires de l'AFL-ST.

Raison d'être de l'AFL :

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Cette raison d'être spécifie la singularité du Groupe et vient formaliser son ADN, tel que l'avaient défini ses fondateurs. Elle est dorénavant intégrée dans les statuts de l'AFL-ST.

La raison d'être de l'AFL repose sur trois piliers :

- **Incarner une finance responsable** : « L'AFL est née de la volonté des collectivités locales de construire un établissement financier indépendant. Elle a toujours eu dans son mandat pour vocation d'incarner une source de financement que les collectivités locales ont voulu transparente, équitable entre toutes, symbole de la solidarité territoriale » affirme Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL.
- **Renforcer le pouvoir d'agir du monde local** : « L'AFL est un instrument de la décentralisation à disposition de toutes les collectivités. Elle existe pour fournir aux collectivités des marges de manœuvre financières afin de financer leurs projets d'investissement » rappelle Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.
- **Répondre aux besoins présents et futurs des habitants** : « les collectivités ont, au cœur de leurs missions, celle de proposer à leurs habitants un cadre de vie et des services à la hauteur de leurs attentes et de leurs besoins. L'AFL est un outil 100% dédié aux collectivités, au service de cette mission » mentionne Jacques Péliissard, Président du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

¹ AFL-ST est la compagnie financière dont sont propriétaires à 100% les collectivités locales et qui détient à plus de 99,9% l'AFL, établissement bancaire. Les deux entités forment le Groupe AFL.



Manifeste des collectivités locales membres de l'AFL

Cette raison d'être s'accompagne d'un « manifeste des collectivités locales », texte initié par les collectivités membres qui vise à rappeler l'essence de l'établissement bancaire :

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation.

Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics.

Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence.

Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin.

À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants.

Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable.

Nous sommes l'Agence France Locale. »

Une nouvelle identité visuelle, incarnation graphique de la raison d'être



L'AFL présente à cette occasion une nouvelle identité visuelle, autour d'un nouveau logo, symbole de l'affirmation de cette raison d'être. Un logo plus moderne, soulignant l'ancrage de l'AFL dans les territoires, qui se déclinera au cours des prochaines semaines sur l'intégralité de ses outils de communication.

A propos de l'AFL

L'AFL est la seule banque française 100% détenue par les collectivités locales françaises et qui leur soit 100% dédiée, quelle que soit leur taille ou leur situation géographique.

Sa mission : permettre l'investissement public local en offrant au monde local un accès à la ressource financière, dans les meilleures conditions et en toute transparence. L'établissement bancaire incarne une finance que les collectivités locales françaises ont voulu responsable, portant les principes de solidarité et d'équité.

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français.

Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication

lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 81 04